

Rougemont – Le – Château, le 28 avril 2020

Communiqué de presse Ré-ouverture des déchèteries du SMICTOM de la Zone Sous-Vosgienne à compter du 5 mai 2020 sur rendez-vous

A compter du 5 mai 2020, le SMICTOM de la Zone Sous-Vosgienne, avec l'appui de son prestataire de collecte COVED, ré-ouvre ses déchèteries fixes d'Etueffont et de Champagny **avec des conditions d'accès très restrictives.**

Pour garantir l'application des gestes barrières et la sécurité des agents et des usagers, les déchèteries fonctionneront en mode dégradé pendant une durée restante à déterminée.

Ainsi, l'accès pour un usager à l'une des déchèteries nécessitera la prise d'un rendez-vous en amont et la présentation d'un badge d'accès valide.

Le système de prise de rendez-vous pour les déchèteries sera mis en ligne sur le site internet du Smictom d'ici quelques jours : www.sictom-etueffont.fr

Aucun rendez-vous ne sera fixé par téléphone.

Seuls les véhicules de moins de 3.5 tonnes (avec ou sans remorque) seront autorisés.

Un seul rendez-vous, par usager, sera donné par semaine afin que chacun puisse bénéficier du service dans les meilleures conditions.

Aucune aide aux déchargements ne sera réalisée et les quais devront être nettoyés par l'usager.

Les enfants et les animaux sont interdits.

La distanciation sociale devra être respectée.

Tout comportement inapproprié au sein des déchèteries, auprès des agents ou d'autres usagers fera l'objet d'un dépôt de plainte et de la suppression des accès aux déchèteries du SMICTOM de la Zone Sous-Vosgienne pendant une durée déterminée.

Afin de gagner du temps lors du dépôt, les habitants sont invités à préparer en amont leur véhicule en rangeant les déchets par catégories : végétaux (le cas échéant), tout-venant, bois, mobilier, déchets dangereux de ménages, gravats

Les consignes et les modalités d'ouverture évolueront au fur et à mesure. Les informations seront disponibles sur le site internet du SMICTOM www.sictom-etueffont.fr, en s'abonnant à la lettre d'actualité du SMICTOM (abonnement depuis le site internet) et par affichage au niveau des déchèteries.

Les déchèteries mobiles restent supprimées jusqu'à la fin mai 2020 à minima.

Nous faisons appel à la civilité des usagers et à leur patience.

Le Président du SMICTOM de la Zone Sous-Vosgienne - Patrick Miesch
Le vice-Président en charge de la communication - Emile Ehret

Contact presse :


Alexia Lavallée
Directrice
'alavallee.sictom@orange.fr'





COVID-19


Mise à jour du
15 avril 2020

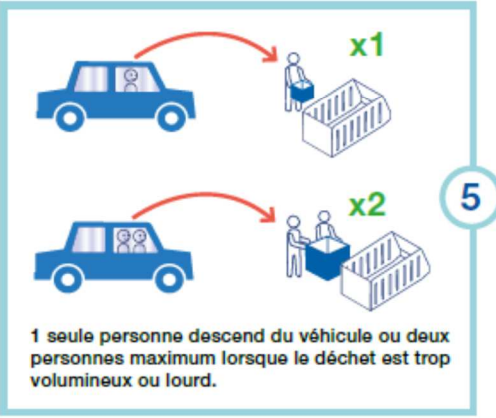
CONSIGNES AUX USAGERS DE DÉCHETTERIE


- 


1 Présenter ses justificatifs sans ouvrir sa fenêtre.
- 


2 Attendre dans son véhicule que le gardien donne l'accord pour rentrer dans la déchetterie (dans le respect d'un usager par benne disponible).
- 

3 Respecter le personnel de la déchetterie et les consignes données.
- 

4 Les enfants ne sont pas autorisés à descendre du véhicule.
- 

5 1 seule personne descend du véhicule ou deux personnes maximum lorsque le déchet est trop volumineux ou lourd.
- 

6 Respecter la règle de distanciation et les gestes barrières.
- 

7 Ne pas demander de l'aide au gardien pour vider ses déchets dans les bennes.
- 

8 Ramasser tout déchet tombé par terre.